

**VLUCHTELINGENWERK VLAANDEREN  
EN COLLABORATION AVEC LE CIRÉ ET  
L'ADDE VOUS INVITENT À:**

## **L'APRÈS-MIDI D'ÉTUDES**

**Comment introduire un recours et  
plaider devant la Cour Européenne des  
Droits de l'Homme en droit des  
étrangers et dans des dossiers d'asile ?**

Vendredi 26 octobre 2012 de 12h30 à 16h30



Cette formation pratique est destinée aux avocats, juristes et collaborateurs d'ONG travaillant en droit des étrangers et en droit d'asile.

L'objectif de cette formation est de familiariser les participants avec le fonctionnement de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) afin qu'ils soient en mesure d'identifier des dossiers pouvant être portés devant la Cour.

### INTERVENANTS

- Adam Weiss, directeur juridique, **AIRE Centre\***. Il mettra l'accent sur les aspects procéduraux du contentieux devant la Cour et sur les possibilités de faire évoluer la jurisprudence de la Cour.
- Zouhaier Chihaoui, **avocat** au barreau de Bruxelles. Il fera état des enjeux que pose l'introduction d'un recours devant la CEDH pour le praticien, et de réflexions issues de sa pratique (affaires MSS, YO-Ekale, Kanagaratnam,...).
- Tristan Wibault, juriste au CBAR et coordinateur national **ELENA** (European Legal Network on Asylum). Il présentera les conclusions du rapport « Research on Rule 39 interim measure » et le réseau ELENA.

\* AIRE Centre est une organisation britannique qui fournit des conseils juridiques et a acquis une grande expertise sur la CEDH. Elle est déjà intervenue dans une centaine d'affaires en lien avec la CEDH en tant que conseil, comme tierce partie ou comme représentant des requérants.

### PROGRAMME

12h30-13h00 : lunch (petits pains garnis)  
13h00-14h20 : Adam Weiss  
14h20-14h35 : questions/réponses  
14h35-15h00 : pause  
15h00-15h40 : Zouhaier Chihaoui  
15h40-16h00 : Tristan Wibault  
16h00-16h30 : questions/réponses

Inscription : [nadia@vluchtelingenwerk.be](mailto:nadia@vluchtelingenwerk.be) avec la mention 'formation CEDH'.

Les frais de participation s'élèvent à 5€, à payer sur place.

La formation est agréée par l'OBFG à concurrence de 3 points.

Traduction français - néerlandais / néerlandais - français

### LIEU

**Maison des Associations Internationales  
Rue Washington 40  
1050 Bruxelles**



Avec le soutien du Fonds Européen pour les Réfugiés